



Confrérie du Guillon

Fondée en 1954 Les vins vaudois

REQUÊTE DE CANDIDATURE

Souhaitez-vous adhérer à la Confrérie du Guillon? C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons votre candidature. Auparavant, il nous importe toutefois d'insister sur l'esprit et le protocole qui confèrent à notre Confrérie son panache et sa renommée. Notre charte vous livre notre profession de foi. Mais savez-vous l'importance que nous accordons à l'observance d'une stricte tenue vestimentaire? Connaissez-vous les règles de bienséance et de convivialité qui président au service des vins et des mets lors de nos manifestations? Votre signature implique le respect de ce code d'honneur. Dès lors, si vous n'avez pas encore eu le privilège de participer à l'une de nos manifestations, nous vous invitons à le faire en préalable à votre acte de candidature. Vous pourrez alors souscrire en pleine connaissance de cause à la promesse qui fera de vous un authentique et digne Compagnon de la Confrérie du Guillon.

Pour être valable, votre requête doit être contresignée par deux parrains, dont l'un au titre de Compagnon et l'autre en qualité de Conseiller de la Confrérie du Guillon.

Sur la base des indications que vous voudrez bien nous faire parvenir, votre requête sera soumise aux Conseils de la Confrérie du Guillon qui statueront définitivement sur votre admission et vous communiquerons leur décision dans les meilleurs délais.

Soulignons que les informations que vous nous transmettez seront considérées comme confidentielles.

Nom et prénom du requérant:

Date de naissance complète (jour/mois/année):

Nom et prénom du conjoint:

Etat civil:

Nationalité:

Profession:

Adresse privée:

Adresse prof.:

NP: Localité:

NP: Localité:

Tél.: Mobile:

Tél.: Adresse web:

Fax: Courriel:

Fax: Courriel:

Titres professionnels, politiques et honorifiques:

Note personnelle (Relations qui vous lient avec le vin en général et le vin vaudois en particulier):

Le soussigné déclare:

- **souscrire pleinement et sans réserve à la charte de la Confrérie du Guillon et à en respecter la lettre et l'esprit**
- **sa volonté d'observer strictement les recommandations relatives à la tenue vestimentaire, ainsi que les règles de la table dictées dans le cadre des ressats.**
- **vouloir s'initier au tirer au guillon dans une cave amie sous l'égide de ses parrains, afin de ne pas déchoir lors de son examen rituel.**

Date:

Signature du requérant:

Confrérie du Guillon

PREMIER PARRAIN

Le premier parrain a pour devoir d'informer le candidat des règles auxquelles il souscrit et de lui prêter assistance pour son initiation au tirer du guillon. **Il lui incombe également d'attirer son attention sur la tenue vestimentaire (tenue de soirée) lors des ressats, laquelle doit être conforme aux exigences formulées pour tous les convives.**

Nom et prénom:

Adresse privée:

Adresse prof.:

NP: Localité:

NP: Localité:

Tél.: Mobile:

Tél.: Adresse web:

Fax: Courriel:

Fax: Courriel:

Recommandations et mérites du requérant:

Date:

Signature du premier parrain:

SECOND PARRAIN

Nécessairement membre des Conseils ou Préfet de la Confrérie du Guillon, dont la liste est faite mention sous www.guillon.ch – Les Conseils et intervenants

Le second parrain, M.

atteste des qualités du requérant et de la bonne foi du premier parrain.

Date:

Signature du second parrain:

CHARTE

Que le vin coule, qu'il ait pouvoir de réunir, de rassembler et que, par lui, l'homme parle à l'homme !

Toujours nous célébrerons le don de la souche, miraculée en son automne; la grappe foulée, logée aux ténèbres du fût; le vin de la nuit, lentement dépouillé de ses ombres et mystérieusement métamorphosé en aube de vie.

Comme l'homme porte en lui l'empreinte de son ascendance, le vin recèle au plus profond de son or ou de sa pourpre sa filiation de plant de terroir. Il aime ainsi l'être à la terre et, par cette terre qui leur est commune, les hommes entre eux. Dans le vin vit le Pays.

Aigle, Epesses, Vallamand, Tartegnin, Bonvillars, dans ces noms sont inscrites nos annales; dans les coteaux vaudois sont scellées notre alliance et notre joie fraternelle.

En nos Ressats, nous perpéтуons le repas que le paysan ou le vigneron partage avec moissonneurs et vendangeurs, dans la réjouissance et la reconnaissance de la récolte épargnée.

Nos fêtes s'accordent au rythme des saisons, du printemps de la vigne en fleur à l'automne de la vendange; nos rituels exaltent la plénitude de la nature et de ses mythes, ensevelis au tréfonds de la mémoire humaine.

Que notre raison soit de sens robuste, rude et véridique; que notre rire soit généreux, salubre et libérateur; que nos forces soient animatrices, initiatrices et créatrices; que notre mesure soit de stricte observance, à l'image de la vigne dont le fruit doit renier l'excès.

Par le Guillon, devenu notre signe, nous prêtons serment de compagnonnage dans un esprit d'exigeante confraternité.